

## Conseil Municipal

---

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, le :

**MERCREDI 03 MAI 2023 à 19H00**

**Salle de Conférence de la Médiathèque  
(ordre du jour ci-joint)**

Le Conseil Municipal se réunira en présence du public. La séance sera également retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Antoine GRAU



# **ORDRE DU JOUR**

## **(Conseil Municipal du mercredi 03 mai 2023)**

---

### **INFORMATIONS**

- a) Réponses aux Lagordais

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1) Création de « l'Assemblée citoyenne » de Lagord
- 2) Désignation de deux élus pour assurer le respect de la démarche « Assemblée citoyenne » de Lagord
- 3) Convention avec la ville de La Rochelle pour l'entretien et la réparation de véhicules – Autorisation de signer
- 4) Contrat local de santé de l'Agglomération Rochelaise – Autorisation de signer

### **RESSOURCES HUMAINES**

- 5) Modification du temps de travail d'un poste d' « Agent d'encadrement des enfants lors de la pause méridienne » en référence au grade d'Adjoint d'animation : de temps non complet (7,95/35<sup>ème</sup>) à temps non complet (7,50/35<sup>ème</sup>)
- 6) Création d'un poste de « Chargé(e) de projets et de travaux » à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) aux grades de Technicien et Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 7) Création d'un poste d' « Agent polyvalent de voirie et de propreté urbaine » en contrat aidé dans le cadre du dispositif « parcours, emploi, compétences » (PEC)

### **FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE**

- 8) Subventions municipales 2023 aux associations
- 9) Marché de prestations de transport scolaire

### **PETITE ENFANCE**

- 10) Modification du règlement de fonctionnement du multi-accueil
- 11) Renouvellement de la convention multi-accueil 2023 avec la CAF pour une durée d'un an du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023